

CHAPITRE QUATRIÈME

LE ROSAIRE ET SAINT JOSEPH

Le Saint-Esprit a voulu que trois noms fussent écrits ensemble à la première page de l'Évangile, et cette page l'Église la fait souvent chanter à l'autel par ses ministres : *Cum esset desponsata mater Jesu, Maria, Joseph*. Il y a là une délicatesse vraiment divine : tant que l'Évangile existera, ces trois noms seront inséparables ; jusqu'à la fin des temps l'Église fera répéter à l'autel la parole suave : *Mater Jesu, Maria, Joseph*, Jésus, Marie, Joseph ! Dieu a écrit ces trois noms dans son livre de vie pour signifier que nous devons les inscrire tous les trois dans notre cœur et les unir dans notre affection.

Nous ne les séparerons pas non plus dans la méditation du Rosaire : le souvenir de Joseph est indissolublement uni dans les Mystères à ceux de Jésus et de Marie. Le Rosaire, qui nous a révélé Marie et son Fils, nous révélera aussi l'époux de Marie. On peut même dire que le Rosaire est la véritable histoire de saint Joseph, car il nous fait connaître : 1^o le rôle du glorieux patriarche par rapport à l'Incarnation et à la Rédemption ; 2^o son

rôle par rapport à l'Eglise. C'est ce double point de vue que nous allons pieusement méditer.

Une Trinité vierge avait créé le monde, une Trinité vierge eut mission de le sauver. La Trinité vierge qui nous créa, il nous est doux de l'invoquer au commencement de nos actions : le Père, le Fils, le Saint-Esprit : la Trinité vierge à qui fut confiée la mission rédemptrice nous avons appris à l'aimer dès le berceau, prononcer son nom est une jouissance : Jésus, Marie, Joseph. Jésus fait partie de cette Trinité du salut, puisqu'il est le Rédempteur, Marie en fait partie puisqu'elle est la mère du Rédempteur, Joseph en fait partie, parce qu'il a avec Jésus et Marie des rapports ineffables. Tous les trois sont vierges, tous les trois sont associés dans une vie commune, des souffrances communes, et on peut leur appliquer, quoique dans un autre sens, ce qui est dit de la Trinité du ciel : *Et hi tres unum sunt*, ces trois ne font qu'un seul.

Joseph touche à Jésus et à Marie par des liens sacrés, il a sur eux un véritable droit ; Jésus et Marie sont en quelque sorte sa propriété. L'épouse appartient à l'époux : il y a entre l'un et l'autre une donation totale, et plus l'union est spirituelle, plus aussi elle est forte et plus la donation est parfaite. L'union de Marie avec Joseph est toute spirituelle : c'est une virginité qui épouse une autre virginité. L'union est donc parfaite ; la donation est totale : Marie appartient complètement à Joseph.

Et par là même Jésus devient la propriété de l'époux de Marie. Il est facile de le prouver par une ingénieuse comparaison empruntée à saint François de Sales. Si une colombe laissait tomber un fruit dans un jardin, l'arbre qui naîtrait de ce fruit appartiendrait sans aucun doute au maître du jardin. Or Marie est le jardin de saint Joseph, jardin scellé et tout embaumé des fleurs de la virginité. Le Saint-Esprit y laisse tomber un fruit divin ; ce fruit devient le grand arbre qui a guéri et abrité l'humanité entière. Puisque le jardin appartient à Joseph, l'arbre né de ce jardin, c'est-à-dire l'Enfant-Jésus, lui appartient aussi. Que vous êtes riche, ô bienheureux Patriarche ! Les plus beaux chefs-d'œuvre de la création, les deux merveilles de la grâce vous appartiennent.

Pour produire Marie et Jésus, Dieu a dû ébranler ciel et la terre, selon la parole du prophète : *Commovebo cœlum et terram*¹. L'éternité s'est en quelque sorte émue pour accomplir cette merveille qui est appelée *negotium sæculorum*, la grande affaire des siècles. Et après que Dieu a ainsi ébranlé l'univers, après qu'il a enfanté ces deux chefs-d'œuvre, il n'a pas voulu les garder pour lui-même, il les a donnés à Joseph. Ce que l'Éternel a fait de plus beau est à lui. En regardant Jésus et Marie, il peut leur dire la même parole : « Vous êtes à moi, vous m'appartenez » : et tous les deux lui répondent : Oui, je suis votre propriété, *tuus sum ego !*

1. Agg. II, 7.

Pour être digne de posséder les deux trésors les plus précieux du Seigneur, Joseph a dû recevoir une grâce suréminente qui l'a porté jusqu'aux derniers sommets de la sainteté héroïque. Saint Jean Chrysostome, se faisant l'écho de la tradition, assure que Joseph fut purifié avant sa naissance de la souillure originelle. Plus tard, le contact quotidien avec le Verbe Incarné fit passer dans son âme des trésors insondables de grâce.

Rappelons ici un principe de saint Thomas que nous avons plusieurs fois invoqué. Plus on est près d'une source, plus on participe à l'abondance de ses flots. Mais après Marie, qui donc a été plus près de l'Humanité du Verbe que Joseph ? Quand il tenait Jésus dans ses bras, quand il lui donnait un baiser ineffable, ne buvait-il pas à la source de la sainteté ! L'Humanité du Christ, océan de la grâce, a déversé ses flots dans l'âme de Joseph, elle l'a remplie, elle l'a fait déborder. Il y a dans l'Incarnation trois abîmes : la grâce de Jésus, la grâce de Marie, la grâce de Joseph ; tous les trois sont insondables, tous les trois, nous ne les connaissons bien que dans les ravissements de l'éternité.

D'ailleurs la présence de Marie aurait suffi pour sanctifier son époux.

Empruntons une autre comparaison à saint François de Sales. Supposez un miroir qui reçoit directement les rayons du soleil, un autre miroir est placé en face ; bien que le dernier ne reçoive ces rayons que par réverbération, il les reflète

parfaitement. Marie est le miroir qui reçoit directement les rayons du soleil de justice, Joseph est le miroir qui reçoit les rayons de Marie. Ainsi la splendeur du Christ et la splendeur de la Sainte Vierge vont rejaillir sur son âme pour la rendre toute lumineuse. Telle est la sainteté incomparable de saint Joseph. Voilà comment il touche au Rédempteur et à la Mère du Rédempteur, comment dès lors il est associé avec eux dans l'œuvre du salut, comment il fait partie de la trinité vierge et rédemptrice de Nazareth.

Mais ce rôle de Joseph dans l'Incarnation, époux de Marie, père de Jésus, nous est admirablement révélé dans les Mystères joyeux : l'Annonciation et la Visitation nous font surtout connaître l'époux de Marie ; la Nativité, la Purification, le Recouvrement au Temple nous montrent particulièrement le père nourricier de Jésus. Les grâces et les sentiments intérieurs de son âme rayonnent à travers ces Mystères, cette pieuse méditation nous initie à l'histoire intime du bienheureux Patriarche.

En effet, toute l'histoire de son âme se résume en sept douleurs et en sept allégresses, et la première partie du Rosaire est le récit vivant de ce drame intérieur de souffrances et de joies. Les Mystères joyeux sont comme la surface limpide où se réfléchit le ciel serein de l'âme de Joseph.

Mais le souvenir du saint Patriarche est-il absent des Mystères douloureux ? Après avoir,

dans le Crucifiement, assisté à la mort du Sauveur, nous accompagnons son âme dans sa descente aux limbes. Alors, douce vision, scène incomparable, l'âme de Jésus et l'âme de Joseph se rencontrent ! Il y a ici un moment unique dans l'histoire du bonheur. S. Thomas enseigne que Notre-Seigneur, en descendant aux limbes, accorda aux saintes âmes la vision béatifique. Nous nous représentons donc ce moment ineffable où, pour la première fois, des âmes virent Dieu face à face ! Nous assistons à ces premiers enivrements de saint Joseph, nous le félicitons, nous lui disons avec tendresse : « Jouissez ! jouissez ! enivrez-vous au torrent des voluptés du Seigneur, et obtenez-nous par vos prières de boire un jour à la même source que vous ».

Nous approchons des Mystères glorieux, ici nous allons trouver de nouveau notre bien-aimé protecteur. Il fut, sans aucun doute, au nombre des privilégiés qui escortèrent l'âme du Christ au matin de la Résurrection ; le triomphe de Jésus devint aussi le triomphe de Joseph. Au jour de l'Ascension, le Père nourricier monte avec son Fils, et quand Notre-Seigneur s'est assis sur son trône éternel pour exercer à la droite du Tout-Puissant le pouvoir de roi et l'office de juge, il fait asseoir Joseph auprès de lui, il confie le soin de son Eglise à celui qui avait protégé son enfance. En félicitant le Sauveur à son entrée triomphale dans son royaume, nous féliciterons Joseph d'être associé à l'empire. Plus tard, quand nous célèbre-

rons, dans les derniers Mystères, les gloires de la Sainte Vierge, il nous sera doux de penser en même temps aux gloires du vénéré Patriarche ; Marie nous sera reconnaissante d'unir dans une même méditation les triomphes de son époux à ses propres triomphes. En priant la Reine de l'Eglise, nous offrirons nos hommages au patron et protecteur de l'Eglise.

De la sorte, les Mystères glorieux nous révéleront le rôle de saint Joseph par rapport à l'Eglise catholique.

L'Eglise a été instituée pour perpétuer l'Incarnation à travers les siècles ; l'Incarnation et l'Eglise sont le sommet de l'histoire du monde. L'Eglise est le prolongement nécessaire de l'Incarnation ; la famille chrétienne est la continuation de la famille de Nazareth. Dès lors Joseph doit avoir dans l'Eglise un rôle analogue à celui qui lui fut confié dans l'Incarnation, il doit continuer à l'égard de la famille chrétienne la mission tutélaire qu'il exerça envers la famille de Nazareth : gardien et protecteur de la sainte Famille, il sera le gardien et le protecteur de la chrétienté.

L'Eglise a reconnu solennellement ce rôle du saint Patriarche à son égard. Il est juste de rappeler ici qu'un religieux dominicain, le P. Lataste, avait offert sa vie pour que saint Joseph fût déclaré patron de l'Eglise ; le sacrifice fut accepté, le religieux mourut victime de sa générosité, mais peu de temps après parut le décret de Pie IX proclamant saint Joseph patron de l'Eglise uni-

verselle. Nous avons tout récemment célébré le jubilé d'argent de ce béni patronage, et ce jour a été vraiment pour tous les fidèles une fête du cœur.

Le rôle de Joseph dans l'Eglise est donc d'être *patron universel* : c'est-à-dire intercesseur pour *toutes les grâces*, patron pour *toutes les conditions*.

On connaît la célèbre parole de sainte Thérèse : « Le Très-Haut donne seulement grâce aux autres saints pour nous secourir dans tel ou tel besoin, mais le glorieux saint Joseph, je le sais par expérience, étend son pouvoir à tous ». Nous avons montré comment tous les biens spirituels nous arrivent par Jésus et Marie : Jésus, source de grâces, Marie, canal qui nous les transmet. Joseph a sur eux un droit de propriété : les liens formés autrefois sur la terre n'ont pas été détruits, mais plutôt consacrés dans le ciel. Au paradis, comme jadis à Nazareth il peut dire à son épouse et à son fils : « Vous m'appartenez, vous êtes mon bien », et tous les deux lui renouvellent la réponse d'autrefois : *Tuus sum ego*. Oui, je suis à vous. Il pourrait donc leur commander, mais Jésus et Marie n'attendent pas ses ordres ; ils préviennent ses désirs, et toutes les faveurs qu'il sollicite pour ses privilégiés sont accordées.

Par son pouvoir sur le cœur du Roi et de la Reine du ciel, Joseph peut être appelé le ministre des trésors spirituels, l'intendant des finances divines : grâces du temps, grâces de l'éternité, il en est l'aimable distributeur. Avons-nous besoin d'un

secours temporel ? allons à Joseph. Une communauté de Religieuses, en Amérique, sollicitait une somme considérable pour un établissement en faveur des pauvres ; une Sœur compose, en l'honneur de saint Joseph, un cantique touchant que les vieillards chantent chaque jour après la prière du soir. Avant la fin de la neuvaine, un bienfaiteur envoyait une généreuse offrande, les pauvres continuèrent à répéter leur cantique de confiance ; le saint eut la gracieuseté d'accorder le double de la somme demandée.

Désirons-nous la solution d'une affaire difficile ? Recourons à celui qui est l'avocat des causes désespérées. Une famille chrétienne était menacée d'un procès injuste ; pendant qu'elle fait une neuvaine à saint Joseph, l'adversaire s'offre de lui-même à arrêter les débats et à payer les frais.

Mais surtout notre puissant intercesseur se plaît à accorder les faveurs spirituelles, les grâces du salut. Que de mères chrétiennes sont venues devant son autel le remercier pour la conversion d'un fils ou d'un époux !

Entre toutes les faveurs, il en est une qu'on peut appeler la grâce des grâces ; celle de la persévérance et de la bonne mort. Serai-je sauvé ? Serai-je damné ? il n'y a pas de question plus redoutable que celle-là ; la réponse est plus effrayante encore : Je n'en sais rien ! Mais Joseph, qui a rendu son âme entre les bras de Jésus et de Marie, peut promettre à ses serviteurs une ré-

ponse de vie. On a souvent cité ce trait rapporté par saint Vincent Ferrier :

Un pieux marchand avait coutume d'inviter tous les ans à sa table trois pauvres en l'honneur de la famille de Nazareth. A ses derniers instants, Jésus, Marie et Joseph vinrent lui sourire et l'appeler à eux : « Vous nous avez reçus chaque année dans votre maison ; aujourd'hui, nous vous recevons dans la nôtre ». Si nous pouvions entendre une semblable invitation à notre agonie ! Ah ! du moins, ne manquons pas de demander à notre dévoué protecteur le don inestimable de la persévérance.

Saint Joseph est donc intercesseur pour toutes les grâces. Il est aussi patron pour toutes les conditions. Patron de l'enfance, car il a abrité l'Enfant Jésus sous son manteau paternel ; patron des familles chrétiennes, car il a été le chef de la plus auguste famille qui fût jamais. Il est d'une manière spéciale le patron des ouvriers. Il était de la race royale de David, mais ce n'est pas à ce titre qu'il est resté cher à la piété des fidèles ; il porte dans l'histoire un nom plus modeste et plus vénéré : le charpentier de Nazareth.

Il est le patron des vierges : vierge lui-même, époux d'une Mère vierge, père nourricier d'un Dieu vierge, il a certes le droit d'être le gardien de la virginité. Il est le patron des âmes sacerdotales ; Joseph et le prêtre ont reçu tous deux la mission de porter Jésus aux hommes, de le défendre contre les persécutions ; à tous deux, il a

été donné de jouir de l'intimité du bon Maître, de vivre et de mourir sur son cœur.

Il est le patron des affligés, de tous ceux qui pleurent, de tous ceux qui souffrent : il a savouré dans ses sept douleurs et ses sept angoisses l'âpre jouissance du sacrifice.

Il est le patron des exilés : il a appris sur les chemins de l'Égypte combien il est dur de ne pouvoir reposer son regard sur le ciel de sa patrie.

Il n'est aucune condition, aucun état qui ne puisse trouver en lui un modèle, un protecteur, un ami ; il est le patron de tous les chrétiens, puisqu'il est le patron universel de l'Église.

Voilà, dans un simple et faible aperçu, le rôle que Jésus-Christ a confié à son père putatif au jour de l'Ascension ; voilà dès lors comment la considération de ce mystère pourra devenir une véritable méditation sur saint Joseph.

Léon XIII a bien compris qu'il existe une relation nécessaire entre le Rosaire et le chef de la sainte Famille. C'est pourquoi il a décrété que dans toute l'Église, pendant le mois du Rosaire, Joseph serait invoqué après son épouse immaculée.

Ne séparons pas ce que Dieu a uni : désormais en récitant les *Ave* nous associerons dans notre méditation et notre amour la Mère de Jésus, Marie, à Joseph, son époux : *Mater Jesu Maria, Joseph.*